Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 38

Artikel: Ecole professionnelle de la Société suisse des hôteliers
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-193817

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

en rapport logique avec leur grandeur physique.

Une âme saine dans un corps sain, c'est la devise des gymnastes; une grande âme dans un grand corps, c'est une conséquence qui doit être considérée comme rigoureuse. Cela devient un devoir d'avoir un grand cœur. Il ne conviendrait pas de promener une vilaine petite âme dans un monument imposant. Cela ressemblerait à un inconnu enterré dans un Panthéon. Il ne suffit pas de s'étendre en longueur, à la manière d'une bande de caoutchouc; il faut être grand aussi de toutes les façons : par la pensée, par le travail, par la conscience et la bonté. »

Ecole professionnelle de la Société suisse des hôteliers.

Nous avons reproduit dans notre précédent numéro, pour qu'il soit jugé comme il le mérite, un article à la fois ridicule et fort désobligeant publié par le *XIX*me *Siècle* à l'adresse des hôtels de la Suisse, cela à l'occasion de la prochaine ouverture, à Ouchy, des cours de l'*Ecole professionnelle* de la Société suisse des hôteliers.

Aujourd'hui nous avons sous les yeux les statuts relatifs à cette institution. L'extrait suivant suffira pour renseigner exactement nos lecteurs sur son origine et son but :

Dans sa séance du 17 octobre 1892, l'assemblée générale de la Société suisse des hôteliers a décrété la fondation d'une institution portant le nom : *Ecole professionnelle de la Société suisse des hôteliers*, avec siège dans la Suisse romande.

Cette école a pour but de venir en aide aux jeunes gens qui veulent se vouer à la profession d'hôtelier, de les préparer à cette carrière et de leur enseigner autant que possible toutes les connaissances théoriques et pratiques indispensables pour réussir et prospérer dans la vocation dont il s'agit.

L'Ecole sera ouverte chaque année pendant six mois, avec 30 à 32 heures de leçons par semaine. L'enseignement porte sur les branches et exercices suivants :

1. *Allemand:* exercices d'orthographe et de style en tenant compte surtout de la correspondance professionnelle.
2. *Français* et *anglais*, en tenant compte spécialement de la profession.
3. *Calcul professionnel.*
4. *Tenue de livres et calligraphie.*
5. *Géographie* de la Suisse et *régime du trafic international.*
6. *Service de la cave et de la cuisine; connaissance des marchandises en général.*
7. *Règles de morale et de bonne tenue.*
8. Le *service* en général et autres *exercices pratiques.*

* * *

L'Ecole est un internat; les élèves sont logés, nourris et suivent tous les cours dans une maison particulière ou dans un hôtel mis à disposition dans ce but.

Un maître attitré à poste fixe, demeurant dans l'internat et auquel incombe, à côté de l'enseignement qu'il doit donner, la surveillance spéciale des élèves en dehors des heures de leçons et hors de la maison.

Des professeurs ou maîtres externes seront chargés de l'enseignement de certaines branches spéciales.

Des hommes du métier donnent quelques heures de cours sur certaines branches d'ordre professionnel pratique.

* * *

En vue de maintenir une discipline sévère dans l'institution, les élèves doivent se soumettre à un règlement, dont voici les dispositions principales :

Politesse et respect envers le gérant et sa femme, vis-à-vis des maîtres et des membres du Conseil de surveillance; bonne intelligence entre les élèves; retenue et modestie dans l'école et en dehors de l'école.

Fréquentation obligatoire des cours et préparation consciencieuse pour ceux-ci.

Défense de sortir le soir sans permission. Les jeux de cartes et la fréquentation des cafés et auberges sont interdits.

A propos d'une noce de village.

CAUSERIE

Les coups de fusil répondent aux coups de canon, les cloches envoient au loin leurs sons joyeux, les enfants courent dans les rues et les femmes quittent en hâte leurs demeures : elles ne veulent pas arriver les dernières, les meilleures places seraient prises et c'est le moment de bien voir et de bien entendre, car. . il y a noce au village!

Et une belle noce! Dans le cortège, formé par les époux et leurs amis, il n'y a que des visages frais et gais; les jeunes filles ont des robes blanches, ornées de rubans bleus ou roses, suivant la nuance des fleurs qu'elles portent dans les cheveux.

Les mariés ont l'air heureux : au village on se connaît si bien, on s'aime tant et depuis si longtemps, qu'on s'en va à l'église sans larmes dans les yeux et sans crainte dans le cœur.

La noce passe au milieu de deux haies de curieux. Et pendant que les époux échangent dans le temple des promesses réciproques, les spectatrices se font part de leurs impressions :

— L'épouse est bien *arrangée* et bien jolie, mais cela n'empêche pas que voilà toujours une pauvre créature de plus à la chaîne, et que son mari va faire comme les nôtres autrefois, lui promettre plus de beurre que de pain. Ah! si les filles savaient!... Mais allez leur faire entendre raison!

— Enfin, que voulez-vous? ajoute une seconde désenchantée, nous n'avons rien voulu écouter non plus : on sait que l'amour est aveugle et qu'il n'est pas prêt à recouvrer la vue. Il ne faut pas vous tourmenter pour la jeune femme; elle se tirera d'embarras comme nous, tant bien qu'elle pourra.

— Ne dites pas tant de mal des maris, mesdames, riposte une jeune fille en riant de bon cœur : si on vous prenait les vôtres vous seriez bien attrapées et n'auriez pas un moment de tranquillité jusqu'à ce qu'on vous les ait rendus. Et d'ailleurs, puisqu'il faut verser des larmes en ce monde, autant pleurer de chagrin d'avoir un mari que de regret de ne point en avoir trouvé.

* * *

Au même instant, un coup de canon, ébranlant le village, annonce que la noce sort de l'église. Les enfants courent, se poussent, culbutent les uns par-dessus les autres; c'est à celui qui sera le plus adroit et ramassera le plus de pièces de monnaie que dans ce moment l'époux jette au milieu d'eux. C'est une mêlée impossible au milieu de laquelle le cortège a peine à se frayer un passage.

Chez les parents de la mariée, le goûter de noce est préparé. Dans ce repas, point d'étiquette et de cérémonial, les présentations sont supprimées ainsi que les savantes révérences et les demi-sourires polis; par contre les propos joyeux, les rires, les chants y retentissent et se font entendre jusque dans la rue.

Ce premier festin, composé de gâteaux, de thé et de café, n'est qu'une préparation au véritable repas de noce, au souper qui ne commence guère avant dix heures du soir et dure souvent jusqu'au matin.

Les habitants des villes trouvent ridicules les goûts des villageois qui aiment à célébrer leurs noces avec grand fracas et entourés de leurs parents et amis; ils préfèrent s'en aller et promener un peu leur bonheur en chemin de fer.

— La chose, au fond, revient au même; l'essentiel est que les époux soient bien pénétrés de leurs devoirs futurs et surtout que le jeune marié ait profondément gravées dans la mémoire les paroles qu'un vieil auteur indien adressait autrefois au protecteur de la femme :

« Chéris-la, toi qui es son mari, comme une bénédiction envoyée du ciel; que la douceur de ta conduite te rende cher à son cœur! »

Si le nouvel époux est décidé à obéir à ce sage conseil, le jeune ménage peut aller au-devant des bons et des mauvais jours, car sa compagne, dans ce cas, soignera son nid avec tendresse et ne jettera jamais au vent les brins de mousse qui le composent.

* * *

Le repas du soir a succédé au goûter de l'après-midi, les jeunes gens du village ont exécuté devant la maison de l'époux, où la noce festoie, un chant de circonstance qui fait accourir, cette fois, non les femmes qui doivent garder les enfants endormis, mais les hommes qui pourront faire d'une pierre deux coups, car la demeure du marié est à proximité de l'auberge.